

# L'INSTITUTEUR LAÏQUE FO

de l'Aisne numéro 139

SNUDI-FO de l'Aisne - 11bis rue de Fère - 02400 CHÂTEAU-THIERRY - www.snudifo02.fr - snudi.fo02@orange.fr

## Edito

### Bonnes vacances !

**E**n cette fin d'année scolaire, outre un mouvement intra-départemental chaotique qui mettra de nombreux collègues dans des situations délicates, de nombreuses interrogations persistent pour la prochaine rentrée.

Les annonces très médiatiques et médiatisées du Président et de son ministre verront-elles leur concrétisation pendant les vacances ?

- ▶ Des GS dédoublés en éducation prioritaire ?
- ▶ Des GS, des CP, des CE1 hors éducation prioritaire à effectif bloqué à 24 ?
- ▶ Des petits déjeuners à l'école ? quand ? par qui ?
- ▶ La loi de l'école de la confiance ?
- ▶ La loi de transformation de la fonction publique ?

Tant d'inconnues.....trop pour passer des vacances sereines et aborder la rentrée 2019 « *en confiance* » !!

### **Le SNUDI-FO** confirme ses revendications :

- ▶ la création de postes à hauteur des besoins du terrain ;
- ▶ le retrait complet du PPCR ;
- ▶ le retrait total du projet de loi « *Ecole de la confiance* ».■

Dominique JOSIELOWSKI



# BONNES VACANCES!

## ▶ le rapport d'activité 2018-2019

### L'Instituteur laïque de l'Aisne

Bulletin trimestriel  
du SNUDI-FO Aisne  
N° CPPAP : 0921S06739  
Directeur de la publication :  
Dominique JOSIELOWSKI  
juin 2019

Prix : 1€  
ISSN 0996-4746

CHATEAU-THIERRY

# P4

LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE



VIE DU SYNDICAT- L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Actualités

## Le rapport d'activité du SNUDI-FO 02 - 2018 - 2019

### 1 - LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Le début de cette année scolaire a bien évidemment été marqué par les élections professionnelles. Beaucoup d'énergie, beaucoup de messages envoyés, de coups de téléphone passés (trop diront certains) car pour nous, donc pour vous, ces élections avaient un véritable enjeu. Cela représentait la concrétisation des 4 dernières années lors desquelles nous n'avons pas ménagé nos efforts, nous vous avons prouvé que nous prenions les situations à bras le corps et que nos revendications, ce sont vos préoccupations.

Du coup, ces efforts ont été récompensés puisque nous avons augmenté notre score de 2014 de 8,4 %, obtenu 45 % de voix supplémentaires, gagné un siège en CAPD (et une place en GT), et un en CHSCT.

Nous adressons donc un grand merci à tous ceux qui ont voté..... et bien voté.

### 2 - LES DÉCHARGES, LES TOURNÉES D'ÉCOLES, LES CONTACTS AVEC LES SYNDIQUÉS

Grâce aux résultats des élections professionnelles de décembre 2014, nous avons depuis la rentrée 2015 7 journées hebdomadaires de décharge syndicale. Pour la rentrée prochaine, nous ne savons pas encore de combien de journées de décharge le SNUDI-FO 02 disposera.

- 2 journées pour notre secrétaire départementale, Dominique JOSIELOWSKI, pour s'occuper du fonctionnement du syndicat (organisation des réunions, suivi des situations délicates, faire les courriers, rédiger les déclarations liminaires...) et aussi pour tourner sur Château-Thierry et Villers-Cotterêts.

- 1 journée pour Pauline DECLERCK pour tourner sur Château-Thierry et ses alentours (rédiger aussi les déclarations liminaires et compte-rendu des CAPD, préparer les interventions des stages, assurer le suivi des situations délicates, les courriers de recours). Elle est titulaire en CAPD.

- 1 journée pour Roseline ALVAREZ pour tourner sur Soissons, ses alentours et Vil-

lers-Cotterêts (rédiger aussi les déclarations liminaires et compte-rendu des CAPD, préparer les interventions des stages, suivi des situations délicates). Elle est titulaire en CAPD.

- 1 journée pour Aurélie CLIN pour tourner sur Chauny, Tergnier, Saint-Quentin et ses alentours (préparer les interventions des stages). Elle siège au CHSCT en qualité de titulaire et est en charge des dossiers des collègues qui font remonter des fiches de signalement RSST et des demandes de Protection fonctionnelle.

- 2 journées pour Julien SCHNEIDER pour tourner sur Marle, Laon et ses alentours et Hirson (et aussi mettre à jour le site internet, faire les newsletters du vendredi en collaboration avec Gilles CORDIVAL, rédiger les déclarations liminaires, suivi des situations délicates). Titulaire en CTSD et CDEN.

Il y a aussi :

- Gilles CORDIVAL (notre webmaster qui gère l'interface du site internet du SNUDI-FO et qui met à jour quand Julien ne peut pas le faire) ;

- Thomas RUELLE siège en CTSD, et en CDEN ;

- Angélique GERARDOT est titulaire en CAPD ;

- les nouveaux élus suppléants en CAPD : Sabrina DOS SANTOS, John LECRAS et Anthony GRANDO ;

- Elodie JONNEAUX est suppléante d'Aurélienne CLIN en CHSCT ;

- Quelques membres du bureau et du Conseil syndical à qui on a donné des ASA pour leur permettre de tourner sur les écoles (Sabrina DOS SANTOS, Anthony GRANDO, Virginie CABARET...);

- Sophie ODIOT siège à la commission administrative de l'Union Départementale FO ;

- Stéphane BALK siège à la Fédération Générale des Fonctionnaires FO 02 et à l'Union Locale FO de Laon.

Il faut également remercier Jean-Pierre CHATARD qui, bien qu'à la retraite, passe énormément de temps sur la trésorerie et permet qu'une journée de décharge hebdomadaire ne soit pas « prise » par le trésorier. Il s'occupe également de l'Union Locale FO de Château-Thierry.

Nous vous contactons durant l'année scolaire pour vous demander des précisions dans la gestion de vos dossiers suite à

des demandes particulières, vous informer de vos promotions, des résultats officiels du mouvement avant la CAPD de manière confidentielle. Ce travail est fait par les membres du bureau avec une répartition des personnes à contacter entre chaque membre du bureau.

Toutefois le nombre de syndiqués augmentant (ce dont nous ne nous plaindrons évidemment pas) nous privilégions dorénavant pour ces informations nos syndiqués et les collègues qui nous envoient des fiches de contrôle.

### 3 - RAPPELS SUR LES CAPD ET LES COMMISSIONS

Un sujet de prédilection pour certains de nos détracteurs est le faible nombre d'interventions du SNUDI-FO lors des CAPD.

Il est tout à fait exact que le SNUDI-FO intervient moins que les autres syndicats en CAPD. Et ce, pour une raison très simple : ce n'est pas en séance de CAPD que l'on règle les situations délicates qui nous sont confiées.

Nous avons des contacts très réguliers avec le service de la DIPRED, ainsi qu'avec le Secrétaire général avec lequel nous avons de très bonnes relations. Nous échangeons avec eux concernant les dossiers que nous suivons.

Chaque CAPD est précédée d'un groupe de travail, pendant lequel nous intervenons :

- pour informer les services des difficultés rencontrées par les collègues ;

- pour faire rectifier les éventuelles erreurs de barèmes ou d'AGS que nous repérons dans les documents préparatoires (si on ne les a pas déjà appelés avant) ;

- pour défendre les collègues et leurs droits.

Les interventions, pour être efficaces, doivent être faites en amont de la CAPD. C'est donc ce que nous faisons.

Concernant les positions du SNUDI-FO, nous lisons une déclaration liminaire au début de chaque CAPD. Le DASEN connaît donc nos positions et nos revendications. Il répond à chaque séance aux problématiques soulevées dans nos déclarations liminaires.

Ce qui guide notre conduite, c'est la volonté d'efficacité. Le fait de prendre la parole

# Actualités

juste pour voir apparaître notre nom dans le procès-verbal n'a pour nous aucun intérêt. En revanche, lorsque nous intervenons en CAPD nous recevons une écoute attentive de l'administration qui sait que nous ne parlons pas pour ne rien dire.



Assemblée générale - Soissons - 7 juin 2019

## 4 - LES RIS, LES STAGES, LES PERMANENCES

Cette année, nous avons organisé 24 RIS dans tout le département : un peu plus que l'an passé.

Comme les années précédentes nous avons organisé 2 séries de stages :

- la première série de 4 stages en décembre 2018 à l'occasion des élections professionnelles a réuni de nombreux collègues ;
- une deuxième série de 5 stages a été organisée en mai 2019.

A noter que notre progression aux élections professionnelles nous permet de « gagner » 150 places aux stages.

Cette année encore, en plus de notre présence à l'ESPE en août 2018 pour la journée d'accueil des FS avec tous les collaborateurs de l'Éducation nationale, nous y avons tenu des permanences les 28 mars et 1<sup>er</sup> avril pour donner aux fonctionnaires stagiaires des informations sur le fonctionnement du mouvement (et aussi pour répondre à d'autres questions).

## 5 - LES GRÈVES ET MANIFESTATIONS

Cette année, le SNUDI-FO a appelé à la grève et/ou à manifester à plusieurs reprises, essentiellement contre la loi Blanquer et le projet de réforme de transformation de la fonction publique.

Lors de chaque journée de mobilisation, des représentants du SNUDI-FO 02 étaient dans les manifestations et rassemblements.

## 6 - AUDIENCES AUPRÈS DU DASEN, INTERVENTIONS AUPRÈS DES SERVICES

Cette année, nous avons rencontré le DASEN 2 fois :

- mi-octobre, la FNEC FP-FO 02 a demandé audience pour évoquer les dysfonctionnements dans la gestion des protections fonctionnelles, l'absence de réponses à certains courriers ;
- début avril, en intersyndicale avec le SNUipp, pour évoquer le projet de loi Blanquer et le mouvement.

Cette année, la plupart des courriers adressés directement au DASEN ont été des courriers intersyndicaux concernant le mouvement.

Outre ces interventions auprès du DASEN :

- nombreux appels téléphoniques dans les différents services de la DSDEN, au DASEN, au Secrétaire général, à la plate-forme de Beauvais, au pôle santé, aux IEN ;
- aide à la rédaction de courriers pour diverses demandes : mouvement, situations de collègues, ineat, exeat, problèmes avec l'ISSR, calcul des frais de déplacement, recours gracieux, échange de priorité, CFP, courrier après inspection etc...
- de nombreuses interventions auprès de collègues pour la rédaction de fiches RSST soit pour dénoncer l'absence d'AVS malgré

des notifications MDPH mais surtout plusieurs fiches pour enseignants frappés par des élèves.

## 7 - FORMATIONS DIVERSES

Pour mieux vous aider, vous répondre, les membres du conseil syndical suivent des formations :

Stéphane BALK et Hélène FERREIRA ont suivi au siège du SNUDI-FO à Montreuil la formation sur la protection fonctionnelle et Hélène a également suivi celle concernant les droits et devoirs des personnels fonctionnaires.

## 8 - DIVERS

- En décembre 2019, Dominique a représenté le SNUDI-FO 02 au Conseil national du SNUDI-FO à Angers (Maine-et-Loire).
- Dominique nous a également représentés le 5 juin lors du Congrès extraordinaire à Bobigny (Seine-Saint-Denis) réuni pour le toilettage des statuts du SNUDI-FO.
- L'envoi d'une newsletter chaque semaine pour informer les écoles et les collègues de l'actualité.
- La mise à jour du site internet.
- L'alimentation régulière d'une page Facebook.
- Un journal papier est envoyé aux syndiqués tous les 3 mois. ■



Assemblée générale - Soissons - 7 juin 2019

## Le SNUDI dans l'Aisne

## VOS DÉLÉGUÉS

## CHÂTEAU-THIERRY

- Dominique JOSIELOWSKI 06 86 97 59 79
- Pauline DECLERCK 06 43 74 38 73

## CHAUNY - TERGNIER

- Sophie ODIOT 06 72 66 60 92
- Marie-Christine REYNAERT 06 81 96 38 02

## LAON - MARLE - SISSONNE

## HIRSON - LA CAPELLE - GUISE

- Julien SCHNEIDER 06 26 58 50 97
- Virginie CABARET 06 83 44 22 56

## LAON - ESPE - ASH

- Angélique GERARDOT 06 85 82 07 32
- Stéphane BALK 06 29 76 09 64

## SAINT-QUENTIN

- Aurélie CLIN 07 69 66 35 46

## SOISSONS

- Roseline ALVAREZ 06 64 66 36 08
- Thomas RUELLE 06 03 36 44 01
- Anthony GRANDO 06 89 83 28 93

## RETRAITÉS

- Jean-Pierre CHATARD 03 23 82 92 12

## VOS ÉLUS - REPRÉSENTANTS

## SECRETAIRE DEPARTEMENTALE

- Dominique JOSIELOWSKI 06 86 97 59 79

## CAPD

## Commission Administrative Paritaire Départementale

- Pauline DECLERCK 06 43 74 38 73
- Roseline ALVAREZ 06 64 66 36 08
- Angélique GERARDOT 06 85 82 07 32
- John LECRAS 06 48 73 64 60
- Sabrina DOS SANTOS 06 15 30 07 15
- Anthony GRANDO 06 89 83 28 93

## CDEN

## Conseil Départemental de l'Éducation Nationale

- Julien SCHNEIDER 06 26 58 50 97
- Thomas RUELLE 06 03 36 44 01

## CTSD

## Comité Technique Spécial Départemental

- Julien SCHNEIDER 06 26 58 50 97
- Thomas RUELLE 06 03 36 44 01

## CHS-CT

## Comité Hygiène et Sécurité et des Conditions de Travail

- Aurélie CLIN 07 69 66 35 46
- Elodie JONNEAUX 06 10 73 91 62



[www.snudifo02.fr](http://www.snudifo02.fr)



[snudi.fo02@orange.fr](mailto:snudi.fo02@orange.fr)



Snudifo02

**FO**  
la force syndicale

